

LES PRESCRIPTEURS

Sur le territoire du Nord Charente, les travailleurs sociaux et professionnels des organismes ou partenaires suivants

- Maisons départementales des solidarités
- CCAS
- Service social CAF ou MSA
- Mission locale
- CAP emploi
- Conseillers PLIE
- Conseillers Pôle emploi
- Accompagnateurs socio-professionnels de personnes en contrat d'insertion
- Conseiller Mobilité Insertion

LES BENEFICIAIRES

Le dispositif est réservé aux personnes qui habitent sur une commune du Nord Charente :

- Sans ressources
- Bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, AHH, ASS)
- Bénéficiaires de l'ARE minimum
- Jeunes suivis par la Mission Locale
- En insertion en CDDI ou en insertion professionnelle (mission intérim)



EMMAÜS MOBILITE

LOCATION D'URGENCE SOLIDAIRE

NORD-CHARENTE

Le service de location est porté par l'association Emmaüs Ruffec. Il propose différents moyens de locomotion aux habitants du Nord Charente (Pays du Ruffécois et Charente Limousine), orientés par nos partenaires, dans le cadre de leur insertion sociale et professionnelle.

Vous rencontrez un problème de mobilité ?



Parlez-en à votre référent social ou professionnel



Une prescription est envoyée à Emmaüs Ruffec



Emmaüs Ruffec vous reçoit et établit avec vous le contrat de la location avec la personne en fonction des véhicules disponibles.

Pour bénéficier de ce service, le bénéficiaire doit obligatoirement en faire la demande auprès de son accompagnateur social ou professionnel.

TARIFS des locations

	Scooters	Voiturette & voitures
Caution	100€	200€
1 jour	3€	6€
1 semaine	15€	30€
1 ^{er} mois	60€	100€
2 ^{ème} mois	65€	110€
3 ^{ème} mois	70€	120€

Forfait nettoyage intérieur : 10€ / Forfait nettoyage extérieur : 10€

Les kilomètres sont calculés sur la distance domicile-travail + 10%
En cas de dépassement, Emmaüs facturera 0,30€ du kilomètre supplémentaire.

Intérimaires ? Profitez de notre service de location grâce au FASTT - <https://www.fastt.org>

Les documents à fournir sont les suivants :

Une prescription, une copie de la pièce d'identité, une copie du permis de conduire ou du permis AM ou BSR pour les personnes nées après le 01/01/1988, le chèque de caution.

Emmaüs Ruffec 22 rue Gambetta 16 700 Ruffec
05 45 29 03 49 - www.emmaus-ruffec.com

PARC DE LOCATION SOLIDAIRE

Le parc de véhicules se compose de scooters, de voitures (permis obligatoire) et de voiturettes électriques (à partir de septembre 2021). **Une prescription de votre référent social est obligatoire.**

LES MOTIFS DE LOCATION

Les véhicules sont loués lorsqu'un problème de mobilité a été repéré et peut compromettre un projet professionnel ou un parcours santé, par exemple :

- Un entretien d'embauche
- Un contrat de travail
- Une mission intérim
- Un stage ou une formation
- Une démarche administrative importante
- Un rendez-vous médical particulier

Pour accéder au dispositif, une prescription doit être réalisée par l'accompagnateur social ou professionnel du bénéficiaire. Celle-ci doit être adressée directement à mobs.solidaires@emmaus-ruffec.com

La durée maximale de location est de 3 mois. Le temps pour chacun de travailler son projet de mobilité autonome. Accompagnement possible.